# P.V d’AG EXTRAORDINAIRE

## S.A.S. « ABG CLEAN »

L’an 2025, le 05/11/2025, à 9h00, les associés de la société S.A.S. ABG Clean, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

Présents ou représentés :
- YES CONDUITE SAS : 65 actions
- M. Abdenour BOUMELLAH : 35 actions
- M. Ibrahim GHERZI
- M. Mohammed AYAD

Le Président, préside la séance et constate que le quorum est atteint.
Les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire, votent et adoptent à l’unanimité les résolutions suivantes :

### ORDRE DU JOUR :

1. Cession d’actions et nouvelle répartition du capital
2. Modification de l’objet social
3. Pouvoirs pour formalités

**Cession d'actions et nouvelle répartition du capital**

Suite aux cessions intervenues ce jour :

- YES CONDUITE SAS cède 45 actions aux nouveaux associés.
- M. Abdenour BOUMELLAH cède 35 actions aux nouveaux associés.

Le capital social, 1 000 €, divisé en 100 actions, est désormais réparti comme suit :

| Associé | Actions | Pourcentage |
|---|---|---|
| YES CONDUITE SAS | 20 | 20% |
| Ibrahim GHERZI | 40 | 40% |
| Mohammed AYAD | 40 | 40% |
| Abdenour BOUMELAH | 0 | 0% |

**Modification des statuts (objet social et de la répartition du capital)**

L'Assemblée décide de modifier les articles 2 et 7 des statuts relatifs à l'objet social et à l'apport qui sont désormais rédigés comme suit :

**Article 2**

La société a pour objet en France et à l'étranger :

L'exercice d'activités de services à la personne rendus exclusivement au domicile des particuliers :

- Le nettoyage et l'aménagement des lieux d'habitation (ménage, repassage…) ;
- Les services de jardinage et de bricolage, l'entretien d'espaces verts, cours et jardins ;
- Le nettoyage des façades, vitres et fenêtres, nettoyage haute pression et débarras de logements, caves et greniers ;
- Le nettoyage des piscines ;
- La préparation de repas à domicile, le temps consacré aux commissions ;
- La collecte et la livraison de linge repassé ;

Mais aussi :

- La garde et l'accompagnement d'enfants, le soutien scolaire ou cours à domicile
- L'assistance aux personnes âgées, handicapées ou dépendantes (aide à la mobilité, à la toilette, à la prise des repas, la conduite du véhicule personnel, l'accompagnement hors domicile, la garde-malade (hors soins médicaux), la livraison de repas, de courses ou de linge repassé, ainsi que la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire de la résidence principale ou secondaire ;
- L'assistance informatique, Internet et nouvelles technologies à domicile (initiation, dépannage, installation).

Et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

**Article 7**

Au titre de la constitution de la société, les associés soussignés apportent à la Société ABG CLEAN :

- **YES CONDUITE SAS** : 20 actions de 10 € chacune, soit 200 €
- **Ibrahim GHERZI** : 40 actions de 10 € chacune, soit 400 €
- **Mohammed AYAD** : 40 actions de 10 € chacune, soit 400 €

Récapitulation des apports :

- Apport en numéraire : 1 000 €
- Total des apports formant le capital social : 1 000 €

3. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales auprès de l’INPI et pour la publication dans un journal d’annonces légales.

Fait à Franconville, le 05/11/2025

Signatures des associés

**YES CONDUITE SAS**

YES CONDUITE
E-mail: yesconduite@gmail.com
Téléphone : 0768387138
1 Rue Pierre Fossati
95130 Franconville
N° SIRET: 95335958500015
N° TVA: FR11953359585

**M. Abdennour BOUMELLAH**



**M. Ibrahim GHERZI**



**M. Mohammed AYAD**

